

**ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES ENSEIGNEMENT FORMATION EMPLOI
DONNÉES DISPONIBLES ET À CONSTRUIRE : QUELLE PERTINENCE ? QUELLES PRIORITÉS ?**

**SÉMINAIRE THÉMATIQUE « FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES »
4^{ÈME} SEMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPS**

LIEGE, 16 JUIN 2010

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

I. Contexte et objectifs du séminaire

Le 4^{ème} séminaire organisé conjointement par l'IWEPS et la CCFEE à Liège, le 16 juin 2010 avait pour objectif d'aborder les questions de connaissance et de statistiques dans le champ de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Une cinquantaine de participants ont été accueillis au Verbois par les membres du secrétariat du Conseil économique et Social de la Région wallonne (CESRW). À l'ouverture des travaux, son Secrétaire Général, Monsieur Dawance, salua l'initiative tout en marquant l'intérêt particulier que porte le Conseil aux thématiques traitées non seulement pour nourrir ses missions d'avis mais également divers travaux, comme par exemple le rapport annuel sur la situation économique et sociale de la RW, lesquels nécessitent des outils statistiques de qualité.

Ensemble, l'IWEPS et la CCFEE ont introduit la journée avec quelques éléments de cadrage soulignant, notamment, le succès de la dynamique des séminaires initiée en décembre 2008¹. Cette initiative, dont c'est la 4^{ème} édition, continue de répondre aux besoins des utilisateurs et producteurs de données statistiques d'échanger et de débattre sur les outils et les informations de qualité disponibles – ou encore à produire - dans les matières de l'emploi, de la formation et de l'enseignement. Elle rencontre, par ailleurs, l'agenda politique tant de la Région wallonne, qui souhaite confier au CESRW et à l'IWEPS la réalisation d'un tableau de bord relatif au champ formation – emploi, que du Collège de la Cocof qui, dans ses accords de majorité, fixa la formation comme une priorité à travers la mise en œuvre de diverses mesures, dont la réalisation d'un état des lieux de l'offre et des besoins en formation et l'élaboration d'un plan stratégique de formation, à la mise en œuvre desquels la CCFEE est appelée à contribuer.

Les participants ont en outre été informés de l'adoption, le 6 avril 2010, par la CCFEE de l'Avis 88², qui formule une série de recommandations destinées à améliorer la connaissance statistique des transitions entre école et vie active des jeunes en Région bruxelloise. Cet Avis se base sur les travaux menés lors des 3 premiers séminaires statistiques et promeut leur poursuite dans le cadre d'une plate-forme bruxelloise d'observation des transitions et des articulations Enseignement Emploi Formation.

¹ Les synthèses des trois premiers séminaires, organisés à Bruxelles le 5 décembre 2008, à Namur le 12 juin 2009 et à Bruxelles le 4 décembre 2009, sont téléchargeables sur les sites de la CCFEE et de l'IWEPS.
<http://www.ccfée.be/> - <http://statistiques.wallonie.be/default.shtml>

² <http://www.ccfée.be/download.php?fba707bb239d51eb977b2a8cf3595766>

La question des sources statistiques en matière de formation des adultes³ a déjà été abordée lors des deux premiers séminaires. Cette nouvelle rencontre met plus particulièrement l'accent sur les données relatives aux publics en formation collectées et analysées par une série d'opérateurs spécifiques ainsi que sur les outils de suivi des stagiaires/bénéficiaires des dispositifs. L'étendue du champ à étudier ne permettant pas de tout aborder en une séance, les organisateurs ont d'emblée annoncé la perspective d'une seconde séance dont les contenus seraient décidés en fin de journée.

L'objectif annoncé du séminaire était d'alimenter l'état des lieux de la statistique sur l'éducation et la formation des adultes, de débattre, de formuler des propositions pour remédier aux problèmes éventuels et de dégager des priorités en termes de production de données, de choix méthodologiques, d'analyse et de recherche. Les questions posées aux intervenants étaient les suivantes :

- Que mesure t-on ? Quelle définition de l'éducation / formation des adultes ? ((Formel, non-formel, informel ?), nomenclatures utilisées.
- Comment estimer un nombre d'adultes en formation / qui terminent des formations (éviter double comptages) à partir des données opérateurs ? Que sait-on des caractéristiques des participants ?
- Que sait-on des durées et domaines de formation ?
- Comment mettre en évidence des parcours (lien avec l'éducation initiale, passages d'un dispositif / opérateur à l'autre, ruptures, abandons, ...) ? Place de la formation dans les dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi ?
- A quels résultats s'attache-t-on ?(certification, mise à l'emploi, ...) ?, Comment les mesure-t-on ?
- Comment estimer la qualité d'une formation (cadre de référence européen, non discrimination, ...) ?
- Comment estimer le coût ? public, privé ?
- Comment développer une approche territoriale (offre / demande / 'besoins') ?
- Quelle diffusion des informations ? Quel usage des données ?

II. Synthèse des exposés

Six exposés et deux temps de débats étaient au programme de la journée⁴. Bruxelles Formation a entamé les travaux en présentant les données sur les publics en formation, ses outils et leurs usages. Suivirent, ensuite, le Forem avec un exposé relatif à l'exploitation en flux de données individuelles des demandeurs d'emploi (DE) en formation et l'ETNIC qui présenta les bases de données de l'enseignement de promotion sociale. La matinée s'acheva par un débat en plénière.

Le Forem (AMEF) démarra les travaux de l'après-midi en présentant ses bases de données sur les travailleurs en formation dans deux dispositifs : les chèques formation et le crédit adaptation. Enfin, l'IWEPS a présenté, d'une part, le contenu de la base de données FSE et, d'autre part, le projet de base de données pour le pilotage de l'alphabétisation. Un deuxième temps de discussion avec l'ensemble des participants clôtura la journée. La synthèse de l'ensemble des débats est présentée au point 3 ci-dessous. Les présentations « powerpoint » sont disponibles en annexe de la présente synthèse.

³ Cf présentation du Bilan social des entreprises et de la banque de données Bruxelles Formation au 1^{er} séminaire et présentation des enquêtes européennes CVTS et AES au 2^{ème} séminaire

⁴ Le programme détaillé figure en annexe 1 du présent document

2.1. Connaissance des publics en formation : les outils de Bruxelles Formation : Isabelle Sirdey, Frédéric Romano et Jocelyne Pirdas, Service Etudes et Statistiques

Les 3 intervenants se sont attachés à présenter les principales informations disponibles (données administratives et données d'enquêtes) relatives au profil des stagiaires usagers de BF, à leurs parcours dans le dispositif de formation, avec une attention particulière pour les interruptions de formation et la satisfaction des usagers, ainsi qu'à leurs transitions à la sortie de la formation.

Dans un premier temps, Isabelle Sirdey a souligné ce qui avait évolué depuis la présentation des bases de données de BF lors du 1^{er} séminaire statistiques⁵. Pour mémoire, les carences en termes d'informations étaient diverses (illustrations dans le power point disponible en annexe):

- dans le cadre des échanges de données stagiaires avec Actiris, la perte d'information sur le niveau d'études acquis à l'étranger. En 2008, le niveau d'études était inconnu pour 31% des stagiaires de BF (sans équivalence dans la grande majorité des cas). Suite à l'introduction du champ « Libellé des études », la ventilation obtenue actuellement est la suivante : 6% primaire, 17% secondaire (indéterminé inf. ou sup.), 7% supérieur. Il ne reste que 1% inconnu.
- BF dispose d'une BD administrative très riche et souple concernant les stagiaires (à partir de la signature du contrat de formation) mais ne sait rien, sinon ce qu'en pensent les conseillers, sur ceux qui viennent simplement s'informer, se renseigner. Une enquête qualitative sur les usagers de BF Carrefour a donc été réalisée en 3 vagues (septembre, janvier et avril 2008) afin de mettre en lumière les différents profils des visiteurs. 1809 « visiteurs » de BF Carrefour ont été interrogés, permettant la collecte de données qualitatives qui peuvent être croisées avec les demandes de formation des personnes. Par exemple, sur la nationalité « carte d'identité », la langue parlée à la maison et la langue d'apprentissage : 39% des visiteurs sont de nationalité étrangère dont 63% parlent une autre langue que le français ou le néerlandais à la maison, ce qui offre un intéressant éclairage sur l'aspect multiculturel des usagers. Autre exemple, 51% des visiteurs de BF Carrefour vivent dans des foyers avec enfants.
- Intégrée au dispositif qualité au sein de BF, une enquête sur la satisfaction des usagers a été lancée, après une phase pilote en 2008, la collecte des données est réalisée de façon continue depuis décembre 2009. L'enquête ne couvre pas tous les items susceptibles d'être abordés en fin de formation car le questionnaire doit rester limité pour être compréhensible par l'ensemble du public (un test a en effet montré que certains publics ont plus de difficultés à répondre ce qui nécessite un dispositif d'accompagnement). Il s'agit d'une enquête en ligne, qui intervient en fin de formation, chaque stagiaire est invité à remplir le questionnaire. 1278 réponses de DE en fin de formation à BF ont été collectées, analysées, permettant la mise en place d'un plan d'action qui participe au processus qualité afin d'améliorer la satisfaction des stagiaires.
- Un travail d'analyse des raisons de fin de formation (absentéisme, rupture de formation) a également été lancé. Les interruptions concernent 12% des contrats de formation, 12% des stagiaires (au moins 1 formation interrompue

⁵ Isabelle Sirdey, Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation, *Les statistiques au service de la formation professionnelle*, in : Table ronde Formation, Séminaire statistiques CCFFEE/IWEPS, 5 décembre 2008 <http://www.ccfée.be/download.php?6deb2892e883ad91535b29e9b61c553e>

même si plusieurs contrats), 20% des fins de parcours. L'analyse approfondie des raisons invoquées est très difficile à effectuer (champs textes hétérogènes, informations disparates parfois contradictoires entre code et texte, pas d'information homogène dans la BD (date début théorique, date fin théorique...)) Il est ainsi difficile de quantifier et d'expliquer les raisons réelles des fins de formation. 3 pistes pouvaient être retenues pour approfondir l'analyse:

- Un suivi de groupe en cours de formation (avec le biais qui tient au fait que, s'il y a suivi, il y a moins d'abandons) permettant de quantifier et d'expliquer les interruptions et motivations au maintien en formation ;
- Une enquête qualitative auprès des formateurs et quantitative auprès des stagiaires ;
- Une adaptation de la BDD (consigne d'homogénéisation), mais besoin d'enquête préalable

Faute de moyens financiers, l'étude n'a pas pu être lancée.

- LA nationalité d'origine des stagiaires demeure une inconnue: BF ne peut collecter seul ce type de données;
- Des difficultés d'utilisation du flux Dimona de la Banque Carrefour demeurent.
- Connaissance du profil psycho-socio-économique des usagers : pas avancé de façon formelle.

Frédéric Romano s'est quant à lui attaché à présenter les résultats de l'enquête Ulysse sur le suivi des parcours des stagiaires, enquête qui a débuté en 2004 sur base d'une méthodologie provisoire et a été consolidée en 2005. 4 enquêtes ont été publiées. Il s'agit d'interroger les sortants d'une formation qualifiante (FQ) sur leur parcours post formation en examinant aussi bien les éléments d'insertion ou de réinsertion (situation d'emploi N+1) que les éléments de ressenti et la satisfaction. L'hypothèse de départ est que dans un contexte social, politique et économique donné, la FQ, en apportant à l'individu de nouvelles compétences, en favorisant son insertion ou sa réinsertion sociale par un effet de contacts et en lui fournissant un encadrement mobilisateur, contribue à augmenter son employabilité et facilite donc son insertion professionnelle. L'enquête poursuit un double objectif. D'une part, interne, soit quantifier l'impact du passage par une FQ à BF (mais il n'y a pas de groupe témoin), communiquer des résultats chiffrés aux responsables de l'Institut (direction et responsables des centres) dans un éventuel but d'adaptation de l'offre de formation ; d'autre part, externe, soit se positionner parmi les études existantes de parcours post formation et confronter les résultats avec des sources connues par ailleurs (partenaires (CEFORA) ou autres institutions de formation).

Il s'agit d'une enquête téléphonique réalisée par la société SONECOM (spécialisée dans l'étude du social). Les individus concernés doivent respecter 4 critères:

- Être demandeurs d'emploi au début du contrat de formation.
- Avoir eu un contrat de formation qualifiante dans l'un des centres de BF.
- Avoir terminé ce contrat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.
- Avoir presté au moins 7 heures de formation.

Sur les 4 dernières enquêtes, près de 4000 anciens stagiaires ont été sondés. En 2009, 1521 individus étaient concernés par l'enquête et 932 enquêtes ont pu être réalisées, soit un taux de réponse de 61,3%.

La majeure partie du questionnaire Ulysse est restée inchangée depuis 2005. Ce questionnaire porte sur plusieurs éléments (parcours professionnel dans l'année qui suit la formation, satisfaction à froid, éléments sur l'avant-formation, éléments sur le premier emploi obtenu, ressenti des anciens stagiaires sur l'utilité de la formation,

etc.). Dans l'enquête 2009, une annexe au questionnaire a été introduite : elle concerne les répondants qui ont suivi une Formation Professionnelle Individuelle en Entreprise (FPIE). Les données recueillies sont nombreuses. Les analyses qui en découlent sont uniquement quantitatives, principalement des tris à plat et des croisements bivariés.

Suite aux séminaires précédents et à la présentation de l'enquête auprès des anciens stagiaires FSE, des analyses supplémentaires plus détaillées ont aussi été réalisées en 2009 en collaboration avec Sonecom. Elles consistent en :

- Des chronogrammes : des graphiques qui mettent en parallèle des évolutions de groupes particuliers de répondants qui possèdent un même statut d'emploi (DE, CDI, CDD ou intérimaires) ce qui permet une ventilation de l'analyse de l'évolution du taux d'emploi au cours de l'année et donc une vision plus directe, plus synthétique et plus intéressante.
- Des analyses de clusters : analyses qui croisent les variables classiques (profil) avec des groupes d'individus regroupés en clusters en fonction des caractéristiques de leurs parcours (CDI ou CDD tout au long de l'année, pdt 6 mois...), ce qui produit des résultats moins figés que les analyses classiques.
- Des arbres de composition : analyses des transferts d'individus qui passent d'un statut à un autre au cours de l'année qui suit la formation.

Ces nouvelles analyses permettent une approche plus précise des parcours postformation. Il est nécessaire de garder une trame identique pour assurer une comparabilité des résultats dans le temps.

Depuis 2004, on note une relative stabilité des résultats, notamment du point de vue :

- Du taux d'emploi à M+12 (autour de 65%).
- De la satisfaction à froid.
- Des éléments de ressenti par rapport à la formation suivie.

L'enquête de 2009 a toutefois révélé sur certains points des résultats plus faibles (notamment taux d'emploi M+12. Crise économique ? difficulté de quantifier l'impact de la crise sur les résultats). Les résultats de 2010 viendront confirmer ou infirmer ces tendances à la baisse qui sont sans doute liées au contexte économique.

Quelles perspectives ?

- Les focus : en plus d'un traitement global des résultats, le dispositif Ulysse sera décliné sous forme de focus particuliers notamment par centre de formation (chaque centre s'adresse à des marchés d'emploi différents) en évitant évidemment l'interprétation des résultats en terme de performance d'un centre par rapport à l'autre. Les effectifs sont encore trop réduits pour descendre jusqu'aux lignes de produits ou « produits » de formation mais l'objectif est d'essayer de traiter les résultats sur des secteurs, des domaines spécifiques ou des formations particulières.
- L'ouverture vers des sources extérieures : autres études (enquête anciens stagiaires FSE mais impossibilité d'extraire les stagiaires bruxellois), chiffres du CEFORA (mais taux d'emploi M+6), etc.
- L'enrichissement au moyen de données administratives : par exemple DIMONA de la Banque Carrefour, avec la difficulté qu'elle ne permet pas d'extraire d'information sur les contrats obtenus.

Jocelyne PIRDAS, responsable de la division études/développement de BF, a complété les présentations en mettant l'accent sur des chantiers possibles à lancer dans le cadre de futurs séminaires statistiques. Elle a d'abord souligné la nécessité d'avoir des discussions plus ciblées sur la problématique des sorties de formation et des parcours post formation. BF est très demandeur de pouvoir discuter et croiser les résultats de

l'enquête Ulysse avec les résultats et les démarches d'autres producteurs de statistiques, notamment à l'AMEF au Forem, ou l'enquête stagiaires FSE qui a beaucoup intéressé BF et l'a incité à introduire un certain nombre d'éléments dans ses études, même si cette étude FSE avait des limites importantes : absence de résultats significatifs sur Bruxelles, pas de résultats identifiables et repérables en termes de typologie d'actions de formation (contrairement à Ulysse qui cible les actions de formation qualifiante proprement dite).

Elle a également insisté sur l'importance de travailler avec un groupe témoin, les services publics de l'emploi devant pouvoir mener des études de ce type afin de mieux évaluer les effets des actions d'insertion-formation mises en oeuvre. Elle a cité l'enquête de l'IWEPS dans le cadre de l'évaluation du Plan Marshall qui a utilisé cette méthodologie très prometteuse.

Elle a aussi pointé l'importance des approches évaluatives ainsi que la problématique des besoins de formation, deux domaines cruciaux pour un service d'études propre à un opérateur et dont la mission est très clairement identifiée comme une production d'informations et de données en vue de produire des éléments de décision pour l'opérateur. Dans ce cadre, les demandes d'études complémentaires ressortissent surtout des focus, sur des public-cibles en particulier, notamment les jeunes de moins de 25 ans.

Enfin, elle a souligné l'importance d'avancer dans une approche des trajectoires ainsi que sur les conditions d'accès à la formation, sur la problématique du maintien en formation et des abandons ainsi que sur la question peu documentée des réussites et des échecs.

2.2. Une méthode pour observer les parcours (biographies) de personnes : Jean-Claude Chalon, AMEF, le Forem

L'exposé porte plus sur une méthode d'analyse que sur des outputs. Il concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi, qu'ils suivent, ou non, une formation⁶. Les statistiques publiées en Wallonie sur les demandeurs d'emploi présentent généralement des données de stock (illustrations dans le power point disponible en annexe). Dans ces tableaux, la part des demandeurs d'emploi dont la durée d'inoccupation dépasse 1 an est importante : on estime ainsi à 60% le nombre de DE 'enlisés' dans le chômage. Une statistique de flux permet de nuancer ce propos. En effet, l'analyse du système met en évidence de nombreux flux (entrées sur le marché du travail, accès à l'emploi, perte d'emploi, entrée en formation, retour à l'emploi, passage en intérim, sorties de la population active,...), une flexibilité accrue et des interventions fréquentes et diverses des acteurs de l'intermédiation sur le marché du travail afin de mettre les demandeurs d'emploi à l'emploi. Un des enjeux actuels est de pouvoir rendre compte des changements dans les séquences d'événements que ces différentes interventions produisent.

Une étude exploratoire sur « Les personnes éloignées de l'emploi » réalisée en 2009 a permis, entre autres, de tester des techniques de Data Mining sur des données administratives (offres et demandes d'emploi)⁷. La présentation porte sur la deuxième phase de cette étude⁸. A cette occasion le Forem a mis au point une méthode de suivi

⁶ Pour plus d'informations sur les demandeurs d'emploi en formation, voir *Rapport annuel de Forem formation* disponible sur demande à l'AMEF.

⁷ Etude complète sur http://www.cseflalouviere.be/images/cseflalouviere/pee_etudecomplete.pdf et synthèse dans *Marché de l'emploi Analyse* de juillet 2009, Le Forem.

⁸ Voir aussi « *Etude exploratoire sur les opportunités d'insertion pour le public éloigné de l'emploi - Deuxième phase : Parcours et secteurs d'insertion* » sur le site <http://www.leforem.be/publications/publications.html>

de parcours qui a été appliquée aux personnes éligibles au DIISP⁹. C'est cette méthode qui est illustrée dans les graphiques (voir power point). Les parcours administratifs pendant un an de 45.000 personnes, toutes inoccupées depuis plus de 2 ans au début de l'observation, éligibles au DIISP, et dites 'éloignées de l'emploi' (en fonction des critères disponibles dans les bases de données) ont été décrits, semaine après semaine de janvier à juin 2008 (limites des capacités d'analyse actuelles mais examen au jour le jour théoriquement possible). Des séquences, des changements d'« états » (demande d'emploi, à l'emploi dont travail intérimaire (à partir des données Dimona), en formation, INAMI, autres) ont été identifiées.

Les résultats de cette première mise à plat mettent en évidence une grande diversité de parcours (impression de tapis bigarré, sans structure). C'est ici qu'intervient la méthode d'analyse (optimal matching analysis) qui dégage, en appariant les individus de manière optimale (estimation des matrices de transitions, calculs des distances / proximités entre les séquences), des parcours types. Une classification hiérarchique ascendante sur la matrice des distances interindividuelles peut être visualisée à l'aide de dendrogrammes.

La densité et la fréquence des 'tapis' (séquences colorées d'états successifs) qui résultent de ces analyses varient en fonction des caractéristiques des personnes (+ ou - éloignés de l'emploi). L'exemple présenté dans le power point distingue ainsi 9 types de parcours pour le public DIISP. Le plus fréquent (41%) est celui des personnes qui restent dans la demande d'emploi sans passer par d'autres états. Les personnes qui suivent une formation en alternance avec des épisodes d'emploi représentent environ 7% de la population observée. Sur les 45.000, au moins 15% ont été en formation au moins une semaine. Possibilité de préciser par la suite l'analyse en distinguant les types et domaines de formation.

Les constats suivants peuvent être faits :

- Le critère administratif d'inoccupation depuis plus de 2 ans ne reflète pas la réalité des parcours. Contrairement à une idée reçue, plusieurs des personnes dites 'éloignées de l'emploi' s'insèrent durablement à l'emploi. Toutefois des personnes sans CESS, sans permis de conduire et surtout sans expérience ont de (très) faibles chances de s'insérer dans l'emploi. Parmi les (nombreuses) personnes éligibles au DIISP, un groupe de personnes très éloignées (selon les critères de recrutement des employeurs et l'analyse des biographies administratives) existe.
- Les données à disposition ne suffisent pas pour décrire le lien entre profil des personnes et profil des « biographies administratives».
- Il faut poursuivre les analyses, et préciser les différentes hypothèses sur lesquelles elles se basent.
- Les parcours 'expliquent' en partie l'insertion mais il est nécessaire de compléter ces analyses par des données d'enquêtes.

L'exposé se termine par un appel à constituer un groupe technique Bruxelles / Wallonie pour développer cette méthode d'analyse dynamique.

2.3. Bases de données sur l'enseignement de promotion sociale. Situation actuelle et perspectives : Eric Deny, ETNIC

⁹ Selon l'angle temporel d'analyse adopté, le volume des personnes concernées par le DIISP varie. Ainsi ce ne sont pas moins de 184.000 personnes qui sont éligibles au Dispositif d'Insertion Socio professionnelle (DIISP) si l'on prend en compte les personnes qui remplissent les conditions chaque fin de mois, pendant un an.

Un nouvel outil interne au Forem, Mides, permet de prendre en compte les mouvements à l'intérieur d'un mois. Il apparaît ainsi que 450.000 personnes passent au Forem en moyenne par mois alors que les statistiques de stocks en renseignent environ 250.000 en fin de mois.

L'enseignement de promotion sociale, régi par le décret du 16 avril 1991, s'adresse aux personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation scolaire à temps plein. Il est organisé au niveau secondaire et au niveau supérieur. Les titres délivrés correspondent à ceux délivrés dans l'enseignement de plein exercice ou sont spécifiques à la promotion sociale.

Deux sources de données sont exploitées pour établir des statistiques sur cet enseignement : l'application de gestion, qui recense essentiellement les inscriptions (un élève peut s'inscrire plusieurs fois), et une collecte de données spécifique sur les effectifs scolarisés, organisée par l'ETNIC, via un interface web, auprès des établissements.

Concernant les inscriptions, les dimensions exploitées par la statistique sont :

- La répartition géographique selon le lieu où se dispense les unités de base (UF pour le régime 1 (R1) ou section pour le régime 2 (R2))
- Les réseaux dont relèvent les établissements
- Le régime (1 ou 2)
- La répartition selon le sexe
- Le niveau (secondaire, supérieur court et long)
- Le domaine (catégorie) et l'option qui correspond à l'orientation pour le R1 (une orientation peut englober plusieurs sections) et à la section pour le R2

Pour ce qui est de la collecte, les mêmes dimensions sont explorées mais pour les effectifs (personnes inscrites, quel que soit le nombre d'inscriptions). La collecte porte sur :

- Le nombre d'inscrits, par sexe, en distinguant les belges des étrangers
- Les années de naissance, par sexe, en distinguant les belges des étrangers
- Les nationalités, par sexe
- Les certificats et diplômes délivrés, par sexe

Les données sont recueillies sous forme de tableaux de synthèse (voir power point).

Quelques résultats : 170.903 personnes (40% d'hommes, 60% de femmes) ont suivi des cours de promotion sociale en 2007/2008 sur l'ensemble de la Communauté française, dans 164 établissements. 35% étaient inscrits dans des cours du niveau secondaire inférieur, 47% au niveau secondaire supérieur, 18% dans le supérieur court et seulement 415 dans l'enseignement supérieur long. Un peu moins de la moitié, soit 46% sont de nationalité belge.

Les données sur les inscriptions permettent de préciser l'importance relative des différentes sections et groupes de domaines à l'intérieur de chacun des niveaux d'enseignement. Ces informations sont également disponibles par réseau et par province.

La collecte fournit également des informations sur les certificats délivrés à chaque niveau d'études (voir powerpoint). Au niveau secondaire inférieur, la majorité des certificats sont des certificats de langue étrangère. Dans l'enseignement secondaire supérieur, le certificat relatif aux connaissances de gestion de base représente 30% du total des certificats délivrés, alors qu'au niveau de l'enseignement supérieur de type court, le certificat le plus fréquent est le certificat d'aptitude pédagogique. Voir aussi <http://www.statistiques.etic.be/>

L'enseignement de promotion sociale emploie 1.678 personnes à temps plein et 5.047 personnes à temps partiel.

Une analyse particulière (non publiée) est présentée dans le cadre du séminaire, pour illustrer les potentialités de la base de données : elle porte sur les catégories d'étudiants qui sont dispensés de frais d'inscription compte tenu de leur situation

sociale. La base de données permet ainsi de préciser les secteurs dans lesquels sont enregistrées les inscriptions des personnes qui sont demandeurs d'emploi, qui suivent un parcours d'insertion, bénéficient du revenu d'intégration, sont repris dans les bases de données du FSE ou sont inscrites en parallèle dans l'enseignement à horaire réduit.

Des pistes d'amélioration des dispositifs de collecte peuvent être tracées :

- Mettre en place une base de données individuelles qui recense les individus et non plus les inscriptions.
- Intégrer les données qui font l'objet de collectes spécifiques par le service statistique dans la BD de gestion (semble possible à court terme).
- Intégrer l'ensemble des infos dans la datawarehouse de l'ETNIC
- Se concerter plus avec les acteurs de l'enseignement de promotion sociale pour mieux appréhender les besoins statistiques.
- Harmoniser les définitions.
- Se donner les moyens de connaître des éléments de parcours (ce qui se passe après l'inscription) : abandons, réussites, ... (à partir d'enquêtes qualitatives ?)
- Connecter les données de la promotion sociale avec celles de la BCSS pour estimer des indicateurs en matière d'insertion et de carrière professionnelle (promotions, salaires, flexibilité, polyvalence,...).

2.4. Formation des travailleurs: un aperçu des dispositifs Chèques Formation et Crédit adaptation : Jean-Claude Chalon et Fabienne Naveaux, AMEF, Le Forem

Le crédit adaptation a pour objectif le soutien à l'organisation, en interne à l'entreprise, de formations spécifiques (sécurité, polyvalence, qualité, protection de l'environnement, adaptation au poste de travail suite à un changement, par exemple équipement nouveau, ...) Il cible toutes les entreprises implantées en Wallonie à l'exception des a.s.b.l.. Particularité depuis fin 2008: soutien au tutorat (des travailleurs de l'entreprise sont formés et des travailleurs de l'entreprise sont formateurs)

Le chèque-formation a pour objectif de stimuler la formation au sein des petites entreprises. Il est destiné aux indépendants et aux P.M.E. implantés en Wallonie à l'exception des a.s.b.l. et des personnes morales de droit public. Particularité : les formations doivent être agréés.

Dans sa présentation Fabienne Naveaux a mis l'accent sur le dispositif Chèques Formation (voir powerpoint). Il s'agit d'un aperçu, limité, des possibilités d'analyse des données. L'exposé aborde en particulier les entreprises utilisatrices, les travailleurs bénéficiaires, les domaines de formation et les opérateurs agréés. Autres axes possibles : les budgets, la durée des formations. L'AMEF peut réaliser à la demande des analyses complémentaires.

Quelques résultats

- Augmentation continue du nombre de chèques remboursés (environ 630.000 chèques en 2009) ; environ 8.400 entreprises utilisatrices en 2009¹⁰ mais peu de TPE, par rapport au tissu d'entreprises en Wallonie ; certains secteurs peu présents, par exemple Horeca ; 23.111 travailleurs bénéficiaires (73% d'hommes (s'explique en partie par les secteurs utilisateurs), augmentation de la part d'ouvriers (dépasse leur part dans la population active occupée, suivant en cela le souhait du politique) ; au total 24% de peu qualifiés (personne qui

¹⁰ Crédit adaptation : 284 entreprises utilisatrices en 2009 pour 12.368 travailleurs bénéficiaires.

n'a pas un certificat du secondaire supérieur). Globalement les bénéficiaires du dispositif ont le même profil que ce qu'on observe pour l'ensemble des personnes en formation en Wallonie (source EFT), en particulier effet Matthieu, même si écarts moins forts dans le dispositif Chèque formation que dans la population totale entre le taux de participation à la formation des peu qualifiés et des plus qualifiés, effet probablement lié à la présence plus importante des ouvriers (pas nécessairement peu qualifiés).

- Répartition inégale sur le territoire (hypothèse : offre de formation plus riche dans certaines zones ? A confirmer).
- En 2009, plus d'un tiers des entreprises utilisent le dispositif pour la première fois. 15% l'utilisent de manière récurrente (axe d'analyse présenté pour la première fois !). 21% des entreprises font appel à des opérateurs de formation implantés dans leur direction régionale.
- Les taux sont calculés en prenant comme base de comparaison l'ensemble des entreprises wallonnes or toutes n'ont pas accès au dispositif (voir conditions d'accès). A améliorer.
- La mise en évidence des domaines de formation en croissance et en déclin entre 2007 et 2009 permet de dégager des hypothèses sur l'évolution du marché. Augmentation des demandes (vue à travers l'évolution de la consommation) dans le secteur du service aux personnes.

Perspectives

- Contexte budgétaire difficile, l'expansion du dispositif Chèque doit être encadrée (nouveaux domaines à privilégier, par exemple, alliance emploi-environnement, domaines plus 'fantaisistes' à exclure du champ) afin de garder l'objectif : permettre l'accès aux entreprises qui n'organisent pas de formation en l'absence du financement public.
- La croissance de la participation ne confirme pas nécessairement l'effet incitatif. A approfondir et nuancer. Des effets d'aubaine ont été identifiés en Flandre mais le dispositif est différent. Une enquête sur le terrain permettrait de compléter l'analyse actuelle menée à partir des bases de données.
- Le politique envisage d'appliquer des taux d'intervention différenciés selon les publics, les domaines, ... attention à ne pas compliquer la procédure.

Les bases de données de gestion des deux dispositifs sont utilisées pour produire des rapports techniques sur une base annuelle. Essentiellement deux bases de données utilisées pour le dispositif Chèques formation (depuis 2005) : une sur les entreprises clientes (Sodexo) (utilise le N° d'entreprise) et une sur les travailleurs qui suivent les formations (Traform) (utilise le Numéro Registre national). Une autre base de données, gérée par le Forem, reprend l'ensemble de l'offre de formation agréée (287 opérateurs en 2009).

Une base de données de gestion du Crédit adaptation (depuis 2006) reprend les informations individuelles non anonymisées sur les entreprises et les travailleurs. Possibilité d'autres analyses à partir des informations sur le suivi des formations et adaptations (à faire).

Les rapports annuels techniques sont analysés par l'AMEF, avec la collaboration des services de production. Ils contiennent de nombreuses données sur les dispositifs.

Mais

- caractère incomplet des données communiquées (seuls 87% des opérateurs de formation ont communiqué les données 2009). Nette amélioration mais la part de données manquantes reste importante malgré l'obligation de fournir l'information. Sanctions envisagées.
- qualité des données encodées à améliorer pour pouvoir identifier sans équivoque les participants aux dispositifs, notamment pour le dispositif

chèque-formation. Des améliorations dans l'encodage ont permis par exemple de détecter des fraudes.

- des champs de collecte sont encore en mode texte (ex métier dans Crédit adaptation), ce qui réduit les possibilités d'analyse. Pour l'instant on ne connaît que le lieu de résidence du travailleur, pas son lieu de travail (ce qui explique que la Flandre ou la Région bruxelloise apparaissent dans les tableaux).

Les chiffres fournis sont donc à considérer comme de (bonnes) estimations. Mais il reste difficile de se prononcer sur l'augmentation, ou non, du nombre de bénéficiaires, suite aux fluctuations dans la couverture de la collecte. Sur base de ces données, le CESRW évalue le dispositif. Qualité du reporting s'améliore, les demandes d'informations complémentaires sont rencontrées. Collaboration fructueuse. Voir par exemple l'Avis 1000¹¹ « Evaluation 2008 du dispositif «Incitants financiers à la formation des travailleurs occupés dans les entreprises»

2.5. Données stagiaires Fonds Social Européen : Etat des lieux et usages possibles : Bernard Conter, IWEPS

La base de données FSE reprend des informations sur les stagiaires inscrits auprès d'opérateurs «régionaux» (par exemple, en Région bruxelloise : ISP, Bruxelles-Formation) mais aussi d'opérateurs actifs sur l'ensemble de la CFWB : Enseignement de promotion sociale, CEFA. Le FSE finance également des projets ne comportant pas de «stagiaires en formation» au sens propre: Carrefour Formation, consortium de validation des compétences. La base de données stagiaires FSE ne couvre donc pas l'ensemble des bénéficiaires du programme opérationnel régional.

Les opérateurs co-financés par le FSE sont tenus de transmettre sur base annuelle des données sur les heures de formation et un listing individuel de stagiaires reprenant quelques-unes de leurs caractéristiques principales.

Variables	modalités
(Identification)	(Nom et adresse)
Catégorie d'âge	-25 ans / 25-54 ans / + 55 ans
Sexe	H-F
Origine	«Migrants» (nés hors B)
statut	Salarié, indépendant, D.E.(Pers handicapée D.E.), inactif
Durée inoccupation	-12 mois / +12 mois
Niveau de diplôme	Primaire ou sec. Infér/ sec. Sup. /autre secondaire non sup / Supérieur
Situation en fin d'année	Abandon –emploi –sortie –poursuite formation

Ces données sont agrégées pour le compte de l'agence FSE afin notamment de calculer des indicateurs standards, par programme, qui sont repris dans les rapports annuels de la Commission européenne. Voir

http://ec.europa.eu/employment_social/esf/discover/statistics_en.htm

Des indicateurs spécifiques à chaque Programme Opérationnel sont utilisés comme instruments de suivi et d'évaluation : nombre de projets de formation,

¹¹ http://www.cesrw.be/uploads/fichiers_avis/1000.pdf

d'accompagnement, de personnes formées, d'abandons, de stagiaires mis à l'emploi, etc. Les rapports d'activité peuvent être consultés sur www.fse.be.

Plusieurs limites à l'usage de ces données, outre le fait que les projets sans stagiaires ne sont pas repris, peuvent être listées :

- Problèmes de confidentialité (pour certaines catégories de stagiaires : détenus, p.ex)
- Opérateurs, généralement les plus importants, ne fournissent pas de données stagiaires, mais seulement les agrégats
- Opérateurs ne fournissent pas de données du tout... (A Bruxelles, en 2009, seuls les petits opérateurs ont encodé leurs données)
- A ce jour, pas de véritable base de données individualisées, mais une base de données «opérateurs» ne comprenant que des agrégats.
- Doubles comptages possibles dans les agrégats (par exemple changements d'opérateurs au cours d'une même année)

Un exemple d'exploitations possibles : Informations disponibles pour 2009 en Région bruxelloise (demande du cabinet)

Mesure	Nombre de stagiaires	Données individuelles disponibles	%
Création d'entreprises et d'emplois : mesure 1.1. Formations à la demande des secteurs	1.497	0	0%
Développement du capital humain 2.1 Alternance	?	0	0 %
2.2 Formation professionnalisante	3.010	172	5,7%
Inclusion sociale 3.2 insertion socioprofessionnelle	8.922	6.396	71,7%

Plus de 13.000 stagiaires à Bruxelles sur lesquels on peut estimer des statistiques de stock (sexe, âge, statut, niveau de diplôme, ...) (voir les tableaux de données qui figurent sur le power point)

Les flux dans le dispositif. Une première !

- Les formations qui bénéficient du cofinancement FSE sont généralement assez souples : pas de dates fixes d'entrée, durées variables, changements fréquents d'opérateurs, abandons, retours en formation après un emploi.
- Il est possible d'identifier, mais uniquement parmi les stagiaires dont on connaît la situation (6000 à 9000 stagiaires par an), les sortants de formation, ceux qui poursuivent la formation l'année suivante, ceux qui abandonnent, ceux pour lesquels l'opérateur connaît l'accès à l'emploi.
- Un tableau reprenant des flux entre 3 années, est présenté sur le power point page 19. ¼ des stagiaires 2008 étaient déjà stagiaires l'année précédente. Une même personne peut connaître plusieurs épisodes la même année. Les totaux dépassent donc le nombre de stagiaires.
- La mesure de l'abandon est une question délicate mais on doit s'interroger pour connaître par exemple les profils des personnes qui abandonnent, comme de celles qui se forment pendant de longues durées ou de même celles qui sortent vers l'emploi. Des profils particuliers, définis a priori, peuvent aussi faire l'objet d'analyses de suivi. Les modes de collecte d'informations peuvent être

améliorés en articulant les données administratives (question de l'identifiant unique).

- L'accès à l'emploi après la formation est une donnée essentielle, mais peu connue des opérateurs (sauf Ulysse, p. ex), elle ne peut être utilisée comme seul critère d'évaluation.
- Une enquête longitudinale a été réalisée en fin de programmation (GIRSEF, 2009), essentielle car elle met en évidence les trajectoires d'insertion, mais coûteuse et délais longs. Voir <http://www.fse.be/evenements/rencontres-et-seminaires-nationaux/etre-demandeur-d2019emploi-se-former-et-apres-2-decembre-2009>

Le FSE a lancé un appel pour réaliser un projet pilote de tableau de bord de suivi des stagiaires

Projet : Suivi de l'insertion des demandeurs d'emploi FSE à 6, 12 et 18 mois, propositions de variables

Variable	modalité
Non emploi	D.E. indemnisé, CPAS, Autre
En formation	O/N, opérateur, durée formation
Intensité d'emploi 6 derniers mois	
Emploi actuel ?	Salarié / indépendant
Régime	Tpl/ Tpa, nbr heures
Contrat	Cdi , cdd, intérim
Satisfaction par rapport au travail	
Adéquation emploi / formation	
Formation dans le cadre de l'emploi	o/n
Recherche d'un autre emploi	o/n

Perspectives

- Assurer une collecte effective des données stagiaires auprès de tous les opérateurs FSE, sanctionner ceux qui ne répondent pas
- Identifiant unique (numéro national anonymisé), garantie de confidentialité aux opérateurs
- Préciser les notions (sorties, poursuites, abandons, insertion, ..)
- Saisir les réussites, les certifications de formation (y réfléchir collectivement, en lien avec les débats en cours sur les systèmes de certification, notamment européens)
- Constituer une véritable base de données individuelles des stagiaires FSE, qui puisse aussi notamment servir de base de sondage pour tirer un échantillon
- Se donner les moyens de l'analyse (p. ex. collaborer pour construire, en plus de données de suivi, des indicateurs qui permettent l'évaluation.
- Suivi annuel de l'insertion dans l'emploi (cf. appel d'offre en cours).

2.6. Base de données en projet pour le pilotage de l'alphabétisation : Christine Manguet, IWEPS

Un comité de pilotage de l'alphabétisation a été créé à la suite de l'Accord de coopération sur l'alphabétisation des adultes, conclu le 2 février 2005, entre la Région

wallonne, la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale (COCOF).

Grâce au croisement des points de vue, au dialogue entre administrations et secteur associatif, une liste unique des opérateurs alpha a pu être produite (288 organismes actifs en 2007/2008, 15.417 personnes concernées). Leurs caractéristiques principales sont connues (780 personnes y travaillent en étant rémunérées et 474 comme bénévoles).

Les éditions successives de l'Etat des lieux de l'alphabétisation (voir <http://www.alpha-fle.be/>) fournissent des informations sur les besoins en alphabétisation (estimation à partir des diplômes obtenus), l'offre de formation (données administratives et enquête de Lire et Ecrire), les politiques publiques, ainsi que différents dossiers thématiques. Ce travail a mis en évidence les besoins en informations.

Progressivement une définition commune du champ de 'alphabétisation' a été construite :

Actions des organismes du secteur de l'alphabétisation = organismes réalisant au moins une action d'alpha (c-à-d une action des champs 1 ou 2)		
TYPES D'ACTIONS PUBLIC VISÉ	Formations générales de base Francophones (ou parlant français)	Français langue étrangère (FLE) Non francophones
N'a pas le CEB (ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB)	1 Alpha écrit	2 Alpha FLE (oral / écrit)
A le CEB et les compétences correspondantes, mais pas de diplôme au-delà	3 Formation de base	4 FLE de base (2)
A au moins un diplôme ou certificat supérieur au CEB (1)	<i>Non concerné par l'état des lieux de l'alphabétisation</i>	<i>Non concerné par l'état des lieux de l'alphabétisation</i>

(1) Soit ce qui correspond en Belgique au CESI (jusqu'en 1998) ou actuellement au CESDD (certificat d'enseignement secondaire du 2ème degré, obtenu à l'issue de la 4ème année du secondaire).

(2) Enseignement du français (pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne).

Dans l'Etat des lieux, utilisation de données collectées par les pouvoirs publics et par les opérateurs associatifs impliqués en Alpha (enquête annuelle Lire et Ecrire) + approches qualitatives.

- Les critères utilisés pour délimiter le champ posent cependant encore question et les travaux de clarification se poursuivent.
- Les données sur l'offre de formation présentent encore plusieurs limites. Les informations récoltées par les administrations et le secteur associatif ne sont pas comparables, elles varient en fonction des objectifs poursuivis, des sources de financement, des critères d'éligibilité des publics. Des risques de double comptage subsistent. Peu d'informations sont disponibles en promotion sociale.
- La charge administrative est très lourde pour les opérateurs qui doivent produire des rapports d'activité et répondre à l'enquête, en particulier pour ceux qui bénéficient de subventions multiples. A l'inverse, certains opérateurs, certaines actions d'alphabétisation ne sont pas subventionnés et n'apparaissent pas dans les sources administratives.

Perspectives

Le projet de développer une base de données commune et harmonisée pour l'ensemble des opérateurs d'alphabétisation en Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles a été initié par le comité de pilotage de l'alphabétisation. Une étude de faisabilité, clôturée fin 2007, a conclu en la nécessité de recueillir les informations de manière standardisée et 'à la source'. Impossibilité constatée d'agréger les informations provenant des bases de données actuelles pour obtenir l'ensemble des informations nécessaires au pilotage des dispositifs.

Avec l'aide de l'ETNIC, définition des modalités d'encodage, de gestion, d'exploitation. Dans le cadre de la simplification administrative, mise au point d'un questionnaire 'intelligent', pré rempli par les administrations et complété via internet par les opérateurs (en complément de rapports d'activités 'allégés').

La base de données récoltera et traitera les informations pour établir l'Etat des lieux, alimenter le site internet, permettre des études ponctuelles, Elle fournira un cadre de référence pour les évaluations.

Elle contiendra des informations sur :

- o chaque organisme d'alphabétisation identifié : Nom, coordonnées, forme juridique, contact...
- o les activités globales de l'organisme, ses publics-cibles et ses actions ciblées dans le domaine de l'alphabétisation et de la formation de base
- o les reconnaissances et sources de financement selon les niveaux de pouvoir
- o les modules de formation réalisés
- o le nombre et les caractéristiques des apprenants + éléments de parcours, ...
- o le nombre et les caractéristiques du personnel rémunéré ou bénévole (lien avec le cadastre du non marchand)

Le projet est de constituer une base de données évolutive, dont les priorités peuvent être modifiées après concertation, qui prenne en compte les besoins statistiques en plus des impératifs de gestion. A terme, il est prévu de recueillir des données individuelles sur les stagiaires. Le projet s'intègre dans le futur portail de collecte de données du Ministère de la Communauté Française.

III. Synthèse des débats

À la suite des six exposés, les interventions des participants ont permis de préciser la nature des difficultés rencontrées dans la collecte d'informations pour constituer des bases de données fiables, capables de dialoguer avec d'autres bases de données, et pour opérer des suivis de qualité des parcours des personnes au regard de dispositifs de formation modularisés notamment. Les modalités de suivi budgétaire et les mesures d'efficience ont également été abordées.

Ainsi, François Lemaire, responsable de la direction enseignement de promotion sociale au Ministère de la Communauté française a souligné l'intervention de **l'enseignement de promotion sociale** dans de nombreux secteurs et le rôle de plus en plus important qu'il joue dans l'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'en matière d'éducation tout au long de la vie. (Nombreux partenariats avec les OISP en Région wallonne et à Bruxelles.)¹² Toutefois, l'organisation modulaire de l'EPS, si elle répond au souci d'adaptation aux besoins individuels, rend difficile la collecte d'informations et le suivi des personnes. Le suivi des parcours des étudiants demeure complexe car les

¹² Pas moins de 170.000 personnes sont concernées chaque année en Communauté française

personnes s'inscrivent dans une unité de formation et non pas dans une section complète. Le défi, aujourd'hui partagé par d'autres opérateurs comme Bruxelles Formation qui développe la modularisation, consiste à définir la notion de parcours et à déterminer comment mesurer celui-ci techniquement, compte tenu de la diversité des situations. Un groupe de travail technique pourrait voir le jour au sein de l'EPS - avec éventuellement d'autres partenaires, comme ETNIC - pour évaluer les possibilités d'amélioration de l'outil.

On peut s'attendre, toutefois, à des limites au plan organisationnel interne mais aussi en terme de légitimité. Un cadre légal autorisant l'Administration à aller plus loin dans ses requêtes d'informations auprès des établissements est indispensable comme le seront des ressources complémentaires en temps et en compétences au niveau des établissements. Développer l'outil statistique de l'enseignement de promotion sociale est un enjeu de taille en terme pilotage d'autant plus pressant que l'adhésion au processus de Bologne va nécessairement entraîner des demandes d'ajustements et de nouvelles exigences que ce soit en matière d'indicateurs, de critères, de définitions ou de nomenclatures. Déjà se posent les questions de rationalisation et d'adéquation dans un cadre budgétaire dit à « enveloppes fermées ». Des évolutions sont à prévoir à d'autres niveaux : travaux d'évaluation de la qualité, comparaison entre programmes, équivalences. Néanmoins, et dans l'immédiat, des améliorations techniques devraient rapidement voir le jour, notamment via des circulaires offrant un cadre pour développer le rendement de l'existant, comme l'analyse plus fine des titres délivrés par section et par sexe. L'enseignement de promotion sociale publie les informations issues de la collecte et des extractions des bases de données une fois par an. Il est possible de faire un état de la situation à différents moments de l'année avec les données inscriptions, disponibles plus rapidement. Mais pour obtenir une vision d'ensemble, il faut attendre la fin de l'année scolaire. (année +1)

Pour ce qui concerne **le suivi longitudinal des demandeurs d'emploi**, la méthode « parcours », dite aussi « tapis », développée par l'AMEF intéresse de nombreux participants. Tout le monde s'accorde à dire que les données en flux (statistiques dynamiques) déconstruisent utilement certaines représentations des individus, comme la notion de personnes dites « très éloignées » de l'emploi. À ce jour, les premiers résultats n'ont pas encore donné lieu à un suivi politique ni à des mesures spécifiques. Le centre d'analyse du Forem s'approprie une méthode et construit progressivement le modèle. Il juge, en outre, nécessaire de compléter les données quantitatives avec des variables plus qualitatives pour mieux comprendre les parcours. La méthode pourrait s'avérer tout à fait pertinente pour aborder certains groupes, tels les jeunes (DE, en formation ou non), les parcours des élèves, et aussi certains statuts ou secteurs : le travail intérimaire, les individus qui « tournent » en formation...

Plusieurs participants répondent favorablement à la proposition de participer à un groupe de travail technique sur le développement d'un tel outil. Très technique, précise-t-on, car non seulement la méthode utilisée travaille avec des données individuelles très détaillées dont l'accès est fortement réglementé mais aussi en raison de la complexité de l'outil et des compétences à maîtriser.

Toujours concernant **le suivi des parcours**, comment éclairer ou donner du contenu à certaines questions qui préoccupent les acteurs de terrain ? Ainsi, la question des résultats intermédiaires et de leur évaluation pose problème dès lors que la notion d'employabilité ne se limite pas exclusivement à l'insertion. Comment identifier les acquis de compétences et mieux rendre compte de l'impact de la formation ?

Au sujet du **cadre légal relatif à l'accès aux données statistiques**, d'aucuns regrettent la situation en Communauté française où il demeure impossible de faire de vrais suivis de parcours dans le champ enseignement-formation-emploi. Il est rappelé à ce propos que la Flandre a résolu la question via un arrêté royal. Désormais, tout

l'enseignement de la Communauté flamande, du maternel au supérieur en passant par la promotion sociale, peut capter l'information à un niveau individuel avec un identifiant unique (le n° de registre national). Les liaisons sont dès lors possibles avec d'autres tables comme la Banque Carrefour mais aussi celle du VDAB, ce qui permet d'identifier les jeunes, la formation suivie, le niveau d'études, et la situation par rapport à l'emploi. Il semblerait toutefois que ce point soit désormais à l'agenda du Gouvernement .

Un autre enjeu consiste à réfléchir à la question de **l'efficacité et à l'utilité de disposer d'outils de statistiques budgétaires** pour suivre la bonne utilisation des deniers publics. Dans ce cadre, on souligne la nécessité de développer davantage l'idée de pôles de synergie pour diminuer les doublons et les pertes de temps, tant pour les organismes de formation que de recherche. Par rapport à l'efficacité se posent deux questions : suis-je sur mon cœur de métier ? (ne pas recréer des choses qui se font ailleurs, faire confiance aux autres acteurs) ; et quel est l'impact de mon action et le retour sur investissements consentis ?

La question de la **qualité** se mesure notamment à partir de la satisfaction mais le soutien des formateurs dans leur travail est jugé tout aussi pertinent. La création d'un centre de formation pour les formateurs pourrait à cet égard être également une piste.

Enfin, les bases de données et leur exploitation doivent-elles être systématiquement sous-traitées et externalisées ou, au contraire, réintégrées au sein de l'Administration qui semble parfois avoir du mal à maîtriser et à adapter l'outil ? C'est tout le débat entre souplesse, adaptabilité et facilité d'accès, d'une part, et transparence, indépendance, risques de centralisation sans balises, d'autre part. La protection de la vie privée doit être garantie.

Sur l'utilité et le suivi des séminaires, les organisateurs mettent en avant le rôle de plate-forme que constituent désormais ces rencontres régulières grâce auxquelles la CCFFEE a notamment publié un avis¹³ qui s'appuie largement sur les échanges et diagnostics établis dans ce cadre pour sensibiliser l'Autorité publique aux grands enjeux actuellement non rencontrés en Communauté française. En outre, l'initiative semble donner lieu aujourd'hui à des propositions concrètes de collaboration entre différents acteurs telles que la création de groupes de travail.

IV. Conclusions

A l'issue des présentations et des débats avec les participants, les pistes de travail proposées pour le futur sont les suivantes :

- Constitution d'un groupe technique « Parcours » à l'initiative de l'AMEF Forem, vu l'intérêt des représentants de Bruxelles Formation, d'Actiris, et du Ministère de la Communauté Française pour la méthode d'analyse (ce groupe s'est réuni pour la première fois le 14 septembre au FOREM)
- Proposition de thèmes pour de prochains séminaires :
 - Les données financières et budgétaires (demande du politique) : déjà un intervenant pressenti de la Communauté Française qui a travaillé sur les comptes satellites de l'éducation (UNESCO)

¹³ Avis n°88 (avril 2010): Connaissance statistique des transitions entre école et vie active des Jeunes en RBC téléchargeable sur le site www.ccftee.be

- Poursuivre l'analyse des données disponibles sur la formation en région bruxelloise en examinant la base de données RPE
 - Les formations dispensées dans le cadre des fonds sectoriels (Cefora, Educam, FFC, ..., éco filières ?)
 - OFA, classes moyennes, enseignement en alternance
 - Bassins, analyses au niveau des territoires
 - Suivi, Evaluation, Marshall 2.vert
 - Indicateurs de qualité de l'emploi, de la formation.
- Développer l'outil statistique de la promotion sociale pour pouvoir l'inclure dans l'analyse de la formation des adultes.
 - Développer les séminaires dans le cadre des synergies statistiques IWEPS/ Communauté Française, en garantissant la participation active des partenaires bruxellois.

**ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES ENSEIGNEMENT FORMATION EMPLOI
DONNÉES DISPONIBLES ET À CONSTRUIRE :
QUELLE PERTINENCE ? QUELLES PRIORITÉS ?**

Statistiques de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

**4^{ÈME} SÉMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPS
LIÈGE, LE 16 JUIN 2010**

Programme

9h : **Accueil par le CESRW et présentation des objectifs du séminaire:
Christine Maignet (IWEPS) et Véronique Degraef (CCFEE).**

Tant en RW qu'en RBC, les décideurs politiques ont identifié la formation et l'éducation des adultes comme un enjeu crucial de la législature et ont confié à l'IWEPS et au CESRW d'une part, à la CCFEE d'autre part, des missions impliquant le recueil et le traitement de statistiques sur la formation professionnelle et l'éducation des adultes :

- 1) Tableau de Bord annuel de la formation professionnelle (CESRW, IWEPS)
- 2) Le Plan stratégique de formation COCOF (via une Conférence interministérielle permanente Formation Emploi Enseignement) dont le suivi sera assuré notamment par la CCFEE. Et par ailleurs, la réalisation pour la mi-législature d'un état des lieux de la formation qui a fait l'objet d'un engagement du Collège de la COCOF

9h45 : **Bases de données sur les publics en formation et enquêtes complémentaires (partie 1)**

Les outils Bruxelles Formation : présentés par le Service Etudes et Statistiques

- Le profil des publics
- Les parcours dans le dispositif de formation
- Les transitions à la sortie du parcours
- La satisfaction des publics
- Les chantiers

10h45' pause café

11h15' : **Bases de données individuelles sur les demandeurs d'emploi en formation (partie 2) :**

Les outils Forem : Jean-Claude Chalon, AMEF, Le Forem

- Analyse des parcours formation / emploi : données disponibles et premiers résultats d'une analyse de classification

11h30 : **Bases de données sur l'enseignement de promotion sociale.** Situation actuelle et perspectives : Eric Deny, ETNIC

12h : débat avec la salle

13h : pause repas

14h00 : **Bases de données sur les travailleurs en formation** : le dispositif Chèques Formation en RW (travailleurs, entreprises, opérateurs) et le crédit adaptation : Jean-Claude Chalon et un collaborateur, AMEF, Le Forem

14h30' : **Base de données stagiaires FSE : Etat des lieux et usages possibles.**
Bernard Conter, IWEPS

15h00 : Base de données en projet pour le pilotage de l'alphabétisation :
Christine Mainguet, IWEPS

15h30 : Débat avec la salle

16h15 : Synthèse et perspectives.
Questions en suspens
Thèmes à traiter lors du prochain séminaire CCFEE / IWEPS